

**Nous exigeons que la Direction revienne sur les pratiques restrictives mises en œuvre et applique l'accord pleinement.**

### Le SNU Pôle emploi a adressé ce courrier à la direction générale

Monsieur le Directeur Général,

Le SNU TEFI Pôle emploi FSU vous demande d'appliquer l'accord Télétravail et Travail de proximité du 20 juillet 2021 conformément au texte signé.

En effet, la campagne Télétravail 2023 vient de se terminer et les remontées des collègues sont inquiétantes. Nous recevons de nombreux témoignages qui montrent que les directions, d'Etablissement ou de sites, appliquent de façon très restrictive l'accord Télétravail :

- ◆ Consignes en amont du dépôt de la demande sous Sirrus :
  - Obligation de demander une seule journée,
  - Refus du jour flottant
  - Interdiction de demander le télétravail le vendredi
- ◆ Pression et menace sur les collectifs de se voir refuser toute journée de télétravail pour des demandes non conformes aux directives de l'ELD
- ◆ L'utilisation de fichiers Excel « officieux » avant la demande « officielle » dans Sirrus
- ◆ ...

Les ELD ont organisé des « temps d'échanges » avec les équipes afin de leur donner ces consignes.

A aucun moment les organisations syndicales signataires de l'accord, dont la nôtre, n'ont été informées des décisions prises par la direction au sujet de ces nouvelles modalités d'application. Encore une fois, la direction générale autorise les directions régionales et locales à interpréter un accord de façon restrictive et à mettre en place des manœuvres de contournement, au détriment des possibilités ouvertes par celui-ci pour les agent·e·s.

Nous nous interrogeons sur la valeur des engagements de la Direction lorsqu'elle signe un accord si elle le dévoie dans la pratique.

Pour notre part, signataires de l'accord Télétravail et Travail de proximité du 20 juillet 2021, nous exigeons que la Direction revienne sur les pratiques restrictives mises en œuvre et applique l'accord pleinement.

Nous vous demandons donc de convoquer rapidement une réunion des DSC afin d'en échanger et de trouver les voies d'un retour à l'application conforme de l'accord.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos sincères salutations.

Le SNU Pôle emploi FSU

**VOUS N'OBTENEZ PAS SATISFACTION ? ALERTEZ VOS ÉLU·ES SNU**